L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 4 MARS 1894.

PETITES ANNONCES.

PERDU—Jeudi, le 1er mars 1894, un bicycle en or, pour dame (vieux style) soit rue du Canal, entre Royale et Bourbon, ou bien rue Bourbon, entre Canal et Esplanade. Une récompense sera donnée à la personne qui le rapportera au No 63 rue de l Esplanade.
4 mars—1f

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

A VENDRE.

A VENDRE—Une table de billards, avec ses accessoirs. S'adresser à P. Labat, No 234 Prieur coin Bayou Road. 4 mars—4f

A LOUER

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l Esplanade coin Chartres ; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin Ste-Anne et Decatur. 11 janv—1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Veuve A. K. Stecnken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,986—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Brengel, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FOTTE, Greffier.
2 mars- 2 6 11

Succession de J. L. Cross.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,045—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr Walter Bailey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 fév—22 26—3 mrs

Succession de Mme Isabella W. Stockton, femme décédée de John J. H. Storck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,841—Division A—Attendu que Dr James I. Richards, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Isabella Stockton, femme décédée de John J. H. Storck, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 fév—mars 3 8

Succession de Mary L. Bein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,430.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John M. Baldwin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 fév—24 28—mars 4

Succession d'Esther N. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 40,875—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Elias Wolf, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 fév—28—mars 4 9

Succession de L. Théodore Berg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,864—Division C.—Attendu que Théodore Christian Berg, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu L. Théodore Berg, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1mars—1 6 10

Succession de James Nash.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,116—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Nash, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 fév—28—mars 4 9

Succession de Nicholas Litzelmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40 765—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Amé la Litzelmann, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 fév—24 28—4 mars

Succession de Euphrasie Durand, femme de J. M. Sahuqué.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,841—Division E.—Attendu que Jean Marie Sahuqué a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Euphrasie Durand, femme de J. M. Sahuqué, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 fév—28—mars 4 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Merchants' Mutual Insurance Co., Jos. A. Darr, subrogé,
VERSUS
A. F. Riard et C. C. Antoine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 6,801.—En vertu d'un writ de fieri facias contre C. C. Antoine, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Miro, Melpomène et Thalie, désigné comme lot No 462. Le dit titre a été enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 139, folio 590.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er fév—1 8 15 22—mars 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un cheval, un buggy et un jeu de harnais.

Charles Feahney vs C. O. Wilcox.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 41,545 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 7 mars 1894, à 2 heures P. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A l'écurie Woodbine, aux Fair Grounds, champ de courses.

1 cheval sorrel, appelé Harry.
1 buggy.
1 jeu de harnais.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 fév—21 24—mars 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District.

Mutual Building and Homestead Association vs. Joseph D. Kiernan.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 41,630. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, et se dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 563, borné par les rues Solomon, Toulouse, St-Louis et Napoléon, désigné comme lot No Un sur un plan dressé par John F. Braun, en date du 6 avril 1891, annexé à un acte passé pardevant F. Kernan, notaire, en cette ville, en date du 16 avril 1891. Conformément au dit plan, le dit lot mesure cinquante pieds quatre pouces de face à la rue Solomon, sur une profondeur de cent cinquante pieds et face à la rue Toulouse, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Solomon et Toulouse.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2mars—2 9 16 23 30 avril 4

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,900—Division C—Joseph Jacquet vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Joseph Jacquet soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Geo W. Dearing, Jr, notaire public, en cette ville, LUNDI, le 19me jour de mars 1894, à 11 heures A. M. ; dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 2 mars 1894.
Signé : F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 mare—3 f au 19 mars

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41 616.—Division B.—Michel Masson Jr. vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Michel Masson Jr, soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant John K. Legier, Esq., notaire public, en son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville commençant le VENDREDI, 9me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne et ses biens soient suspendues ; et que H. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 2 février 1894.
(Signé) FRED. D. KING, juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 fév—3 f en 10 j

Frederick Meier vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,626—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. L. Johnson, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 fév—23 27—mars 4

ETAT DE LA LOUISIANE - COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,911—Division B—D P. Caraghi vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire D. P. Caraghi soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, en son bureau, No 49 rue du Camp, en cette ville commençant le MERCREDI, 14me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 2 mars 1894.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 mars—3f au 4 avril

W. L. Sirjacques vs. Frye Triumph Press Brick Manf'g Co. Lt'd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 40,443—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Victor Mauberret, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2 mars—2 6 11

In re Liquidation de la Louisiana Brick & Clay Works Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,090—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles W. Baldey, Wm. Lorenzen et Charles Durieux, commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28fév—28 mars 4 9

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No41,634—Division D—Ordre de Cour—John A. Hubbard & Co. vs leurs créanciers—Que la cession des biens des pétitionnaires John A. Hubbard et Harris Gague, individuellement et comme membres de la raison sociale de John A. Hubbard & Co., soit et est par le même acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. R. Kerr, Esq., notaire à son bureau No 26 rue Carondelet, en cette ville, commençant le LUNDI, 12me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de déterminer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que William Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 février 1894.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme ;
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 fév—5f en 30 jours

Edward E. Sweeney vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,029—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Michael Irwin, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24fév—24 28—mars 4

M. D. Logan et als, vs Comeaux Aiken Packet Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,061—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par J. V. Le Blanc et W. J. Comeaux, commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 fév—24 28—mars 4

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,554, Division E—Ordre de Cour—Charles Baldwin vs. ses Créanciers—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Charles Baldwin, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire public, à son bureau, No 27 Commercial Place, en cette ville, commençant le LUNDI, 5me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que C. A. Schreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1894.
(Signé) GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
1fév—3f en 5 mars

VENTES A L'ENCAN

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION, Capitalistes —ET— Spéculateurs !

GRANDE VENTE SANS RESERVE

—DE—

Propriétés Foncières

Parfaitement situées et très désirables,
—DANS LES—
Parties qui s'améliorent le plus et continûment,
—DANS LE—
SIXIÈME DISTRICT,
—SUR LES—
Avenues State et Nashville,
—IMMÉDIATEMENT EN ARRIÈRE DU—
Parc "Rosa" et de l'Avenue St-Charles,
Convenant à ceux qui y sont déjà établis ou qui se le proposent.
TRANSIT RAPIDE, CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE,
Ce Splendide Carré de Terre,
—BORNÉ PAR—
L'avenue State et les rues Laurel et Patton et la limite de Burtheville.
Dans un District qui rapidement s'améliore et bien bâti, et ayant un chemin de fer double qui passe devant.

Succession d'Aspasie Eulalie LaVillebeuvre,
Veuve de Samuel Jarvis Peters, Jr.
No 39,977—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE. — G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau 177 rue de la Commune—MERCREDI, 21 mars 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 février 1894 et rendu dans la susdite succession, la propriété de grande valeur ci-après décrite, savoir—

1° **Ce splendide carré de terre très élevé** avec tous les droits, passages, privilèges, servitudes et ce qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 10, borné par les rues State, Market (maintenant Laurel) et Patton (ci-devant Union) et la limite de Burtheville. Ledit carré a vingt terrains numérotés de un à vingt inclusivement et mesurant 300 pieds de face avenue State, 280 pieds 1/2 ligne de façade rue Laurel ; 263 pieds 3 1/2 pouces de façade rue Patton ; et 300 pieds sur la ligne de division de Burtheville. Le tout subdivisé d'après un plan de J. F. Braun & Cie, constituant un des plus désirables terrains qui soit dans le Sixième District. Une ligne double de chemin de fer passe devant. Une situation plus désirable pour résidence de choix ne peut être trouvée.

2° **En arrière de l'avenue St-Charles,** cette magnifique propriété vacante sur l'avenue State entre l'avenue St-Charles et l'arrière de la ville, immédiatement en arrière du Parc Rosa, étant une partie du lot No 21, compris entre le lot No 22 et la prolongation de la rue St Patrick et le tout des lots 22 et 23. Voir le plan dressé par Jno. F. Braum & Co. pour distribution et les détails de la dimension. Ces splendides terrains font face à l'avenue State et sont situés dans le Sixième district de cette ville, anciennement Bloomingdale, paroisse Jefferson, désigné comme le lot numéro 6, d'après un plan dressé par W. H. Williams, voyer, en date du 15 mai 1877, annexé à un acte en partage entre les héritiers de J. H. LaVillebeuvre, exécuté pardevant C. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881. Le lot No 21 mesure 8 pieds 7 pouces de face à l'avenue State, et les lots 22 et 23 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue State, sur une profondeur moyenne d'à peu près 182 pieds, s'étendant à la ligne du bas de Bloomingdale et la ligne du haut de Hurstville. Voir le plan à la Bourse pour les détails des dimensions.

3° **Cet ilet de terre** élégant et bien situé, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 68 borné par l'avenue Nashville et les rues St Patrick, St-Denis et la ligne de division de Bloomingdale. Le tout subdivisé en vingt jolis lots, comme l'indique le plan de J. F. Braun & Co., que vous pouvez voir pour les détails des dimensions.

N. B.—Les propriétés ci-dessus, deuxièmement et troisièmement décrites sont immédiatement en arrière du Parc Rosa et sont à proximité immédiat des chemins de fer électrique de l'avenue St-Charles et sont des terrains fort désirables pour bâtir de jolies résidences.

4° **Ce joli et grand ilet de terre** touchant immédiatement après des onze lots ci-dessus décrits, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 86, borné par l'avenue Nashville, les rues Forstall, Lavergne et la ligne de division de Bloomingdale, ayant vingt jolis et grands lots de terrain, subdivisés conformément au plan de MM. J. F. Braun & Co., exhibé à la Bourse. Cet ilet de terre a une façade totale de 300 pieds à l'avenue Nashville sur à peu près 268 pieds de chaque côté des autres rues.

5° **Ce grand et joli ilet de terre,** situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 87, borné par l'avenue Nashville, les rues Arabella, Lavergne et Forstal, ayant vingt jolis et grands terrains, mesurant, chacun, 30 pieds de face à l'Avenue Nashville et Arabella, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, comme il est plus expliqué sur le plan de MM. J. F. Braun & Cie, exhibé à la Bourse. Les ilets Nos 86 et 87, en face l'un de l'autre et à deux ilets de la rue Long, laquelle on se propose d'ouvrir à la propriété Foucher, à Carrollton, qui fe'ait une ligne courte et directe aux limites supérieures de la ville de Southport.

6° **Un autre certain ilet de terre,** situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 116, borné par les rues De Armas, Breedlove, Joseph et la ligne de Burtheville, divisé en seize lots de terre, conformément au plan de MM. J. F. Braun & Co., qu'on peut voir à la Bourse.

N. B.—Ces splendides ilets de terre sont très élevés bien ombragés et exceptionnellement bien situés pour bâtisses de première classe ou résidences et comme circulation, étant situés immédiatement après le Parc Rosa et à proximité des avenues St-Charles et Henry Clay ainsi que du chemin de fer électrique projeté, certainement susceptible d'une très grande augmentation de valeur dans un avenir prochain, parce que généralement ils font face à de larges avenues, une desquelles est déjà améliorée par un chemin coquillé. Des améliorations du meilleur genre ont été faites dans leur direction depuis les derniers mois, quelques-unes de nos plus jolies résidences ayant été récemment érigées dans leur voisinage immédiat.

CONDITIONS.

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit, payable en des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, la police d'assurance transférée et les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication au moment de la vente afin de garantir les ventes.
Les actes de vente, pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 fév—17 21 28—mars 7 14 21

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Articles et Meubles de ménage.
Succession de Hélène McArtin, épouse défunte de Francis Hagan.
No 40,891.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur.—Bureau No 59 rue Carondelet—LUNDI, 12 mars 1894, à 11 heures A. M., à la Salle d'Encan No 49 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite Cour, Division C, signé le et daté du 19 février 1894, il sera vendu à l'encan :
Les articles et meubles de ménage transportés du No 125 rue S. Claiborne, selon un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
2mars—2 7 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Graines de coton, machines, loyer, etc.
No 41,493—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
John G. Moll, Jr. contre ses créanciers

PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 8 mars 1894, à onze heures A. M., sur les lieux Nos 946 et 950 rue Tchoupitoulas près Water, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B, daté le 23 février 1894, à moi adressé.
La propriété ci-dessus décrite, sans limites.
Conditions—Comptant.
25 fév—25 28—4 mars à date

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS CINCINNATI — Shortest Quickest and Best With Through Sleeping Cars — 11 HOURS to BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

La belle maison de résidence en briques à trois étages, avec attique, 200 RUE DU CANAL,
Entre Place Université et S. Remparts,
—ET UNE—
Maison de résidence dans le Quatrième District.

Mme Vve Ida A. Richardson, née Sloocomb, vs Alphyon Perry Richardson.
No 38,454—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1893, et signé le 20 juin 1893, par l'Honorable H. N. Rightor, juge de la Cour ci-dessus Division D, et en vertu d'un ordre en date du 29 janvier 1894, dudit juge, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, savoir—

1° **La belle maison de résidence** en briques à trois étages avec attic, No 200 rue du Canal, à distance du trottoir, ayant portique, corridors, salons et douze autres chambres, chambre à bain ; cabinets, jardin, cuve, etc. Le terrain est dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilot borné par les rues Canal, Commune, Dryades et Remparts, et mesure selon un plan de P. N. Judice, architecte, en date du 13 avril 1867, 28 pieds 9 pouces et 2 lignes de face rue du Canal, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant une moitié du terrain No 69 du carré d'ilet No 6, d'après un plan de Jos Pilié, voyer de ville, en date du 12 mai 1819, déposé dans les archives de Michel de Armas, ancien notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, par acte en date du 22 mai 1819, lequel terrain No 69 forme le coin des rues Canal et Remparts, et mesurant 54 pieds de façade rue du Canal sur 120 pieds de profondeur et façade rue des Remparts, mesure française.

Dans un des plus jolis quartiers de notre grand boulevard, convenable pour résidence privée ou pour une personne à profession, pour commerce ou comme placement sûr et rémunérateur.

2° **Un certain morceau de terre,** situé dans le Quatrième District de cette ville, ancien Faubourg Livaudais, paroisse de Jefferson, dans l'ilet No 92, borné par les rues Prytanée, Colisée, Première et Deuxième, mesurant 125 pieds plus ou moins rue Prytanée sur une profondeur de 214 pieds plus ou moins et de face à la rue Deuxième, étant la moitié supérieure de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'ilet No 92 sur un plan du dit faubourg, dressé par Benjamin Buisson, voyer, en date du 5 mars 1832, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtis es et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Pour la part du plaignant, vingt vingt-unième (20[21]) comptant ; et pour la part du défendant Alphyon Perry Richardson, de un vingt unième (1[21]) ; billets de l'acquéreur, payable le 1er novembre 1896, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de l'adjudication, jusqu'au paiement final. Cinq pour cent d honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets.

Les améliorations doivent être assurées pour couvrir le montant des dits billets et la police d'assurance transférée au porteur des dits billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'enchère seront requis au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Sam'l Flower, notaire, aux frais des acquéreurs.
3fév—3 10 17 24 mars 3 7

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'établissement et les paraphernaux

—DU—

NEW ORLEANS DELTA

—COMPRENANT—
Presse à imprimerie,
Bouilloires, machines,
Caractères d'imprimerie,
Meubles de bureau,
Livres, Type writers, etc., etc.
In re Frank H. Pope
vs.
Louisiana Printing & Publishing Co., Limited.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,100.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—LUNDI, 5 mars 1894, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, aux Nos 41 et 43 rue Natchez, en vertu d'un jugement rendu et signé le 19 septembre 1893, et en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire—
1 Presse Webb de Goss complete avec 1 machine à stéréotyper wetting machine, rouleaux, etc.
1 Presse Hoe cylindres doubles.
1 machine droite Nagle, puissance de 12 chevaux.
1 Bouilloire horizontale Nagle, puissance de 15 chevaux, tuyaux, etc.
4 1/2 barils d'encre d'imprimerie, un arbre de couche et des courroies.
5 1/2 rouleaux de papier à imprimerie, caractères, installations, casses, galées, coffres en fer, meubles de bureau et de salle de rédaction, typewriters, installations de gaz, livres pour référence, etc.
Aussi à la même heure et place tous les comptes courants, actions de stocks dans différentes compagnies, réclamations, etc., appartenant à la dite compagnie d'après une liste qui sera exposée à la vente.
Conditions—Comptant sur les lieux.
2 fév—2 7 14 21 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées de Valeur dans le Second District.

No 73 rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon. Une élégante résidence en briques à deux étages.

Nos 323 et 323 1/2 rue Hôpital, entre Roman et Prieur. Une élégante résidence double avec mansarde.

Succession de George B. Ittmann.
No 40,458—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles,** rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 janvier 1894, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet No 233, borné par les rues Hôpital, Prieur, Roman et Chemin du Bayou. Le dit lot est désigné par le No 13 sur un plan de la propriété de Gurlie fait par Louis Bringier, voyer général en date du 26 juillet 1836, et déposé en l'étude de L. Ferrand, notaire, comme plan No 11 des livres de plans No 8 et mesurant 30 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 112 pieds.

Etant la même propriété que le dit George B. Ittmann a acquise de Mme J. J. Trosclair, par acte passé pardevant W. J. Lathan, ancien notaire en cette ville, le 28 novembre 1863, enregistré au bureau de transfert livre —— folio——.

Les améliorations consistent en une élégante résidence couverte en ardoises, ayant double corps de logis et mansarde, 4 chambres et 2 cabinets au rez-de-chaussée et deux chambres dans la mansarde, cuisine avec galerie de façade, ayant 2 chambres et un cabinet, 2 cuves, puits, fosses d'aisances, etc., et connu par le numéro municipal No 323 et 323 1/2 rue Hôpital.

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans l'ilet No 60, borné par les rues Royale, St-Pierre, Bourbon et Orléans, mesurant 25 pieds de face à la rue St-Pierre sur une profondeur de 84 pieds 2 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le dit George B Ittmann de la succession de Veuve Manuel Pierna, par acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville le 31 mai 1879, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 110, folio 851.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, connue comme le No 73 rue St-Pierre, ayant 3 chambres à chaque étage, galeries devant et derrière, cabinet ; une bâtisse en briques à deux étages ayant une chambre au rez-de-chaussée et au premier ; fosses d'aisance, cuve, cour pavée en pierres.

Vendue sujette à un bail expirant le 31 juillet 1897, à raison de $20 par mois.
Termes et conditions—Comptant sur adjudication.
Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
2fév—2 7 14 21 28 mars7

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatre Splendides Lots de Terre bien situés

Dans l'ilet No 44, Sixième District de cette ville.
No 29,023—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.
Jacob Van Wickle vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D.—

Quatre lots de terre, Nos 1, 3, 5 et 6, situés dans l'ilet No 44, Sixième District de cette ville, borné par les rues Wall, Esther, Pine et Lowerline, délivrés par le ci-dessus insolvable à ses créanciers.
Le No 1 mesure 90 pieds de face à la rue Lowerline sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Wall.
Le No 3 mesure 120 pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de 120 pieds.
Le No 5 mesure 90 pieds de face à la rue Lowerline sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Esther.
Le No 6 mesure 90 pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Esther.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Frank H. Mortimer, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30jan—30 fév7 14 21 28 mars7

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur

—DES—

USINES DE LA COMPAGNIE

—DE—

Brasserie d'Alger,

De Construction Moderne et ayant une vaste exploitation.
—SITUÉES DANS LE—
CINQUIÈME DISTRICT
—DE LA—
Ville de la Nouvelle-Orléans
—SUR LA—
Rive Ouest de la Rivière Mississipi,
—VIS A VIS LA—
Rue Julie.
A L'ENCAN,
—DANS L'AFFAIRE DE—
LA BANQUE LAFAYETTE DE ST-LOUIS
—VS—
La Compagnie de Brasserie d'Alger.

No 39,952—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B rendu dans la susdite affaire, le 21 févri r 1894 et signé le 28 février 1894, il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, à savoir :

Les usines de la Compagnie de Brasserie d'Alger situées dans le Cinquième District de cette ville, les dites usines consistant d'une bâtisse en briques à quatre étages, renfermant un appareil à brasser, tel que cuves à fermentation, réservoirs à lager, "chip tanks," "Bunging apparatus,"—2 bouilloires, machine à vapeur de 75 chevaux, une autre machine à vapeur de 30 chevaux, 1 "Hop jack" 1 pompe à bière, 1 chaudière à bière avec tuyau à connections en cuivre, tuyau à connection pour vapeur pompes d'eaux chaude et froide, pompes automatiques, 1 "wash tub," 1 moulin à houblon, ascenseurs à houblon, I condensateur et 1 condensateur préliminaire, 1 baquet à riz 1 balance stationnaire Fairbank, 1 pompe "Attemperator," réservoir à eaux chaude et froide, 1 réfrigérateur Bantelot et réservoir à bière avec "pan" à bière et tuyaux à connections, 1 ascenseur Reed, aussi une écurie en bois.

Le terrain compris dans la dite vente, est comme suit :

Toute cette certaine demi-partie d'un carré de terre située dans le Cinquième District de cette ville, dans la section appelée anciennement McDonoghville, dans le carré désigné par le No 48 sur un plan de L. W. Pilié, voyer de la ville, en date du 10 février 1860, et borné par les rues Madison, Decatur DeArmas et Jefferson, étant cette moitié du carré la plus rapprochée de la rue Madison et qui se compose des terrains 7, 8, 9, 10 et 11, et une moitié des terrains Nos 6 et 12, et mesure 300 pieds de façade rue Madison sur 150 de profondeur et de façade rues Decatur et DeArmas Ces usines comprennent tout ce qui est nécessaire à une brasserie de premier ordre, érigées dans les trois dernières années, construites avec les meilleurs matériaux, sont situées de façon à présenter les plus grandes facilités pour l'exploitation d'affaires de brasserie, et sont une occasion pour acquérir, par une sage administration, un rendement des plus satisfaisants.

Conditions de la vente.

Comptant—Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1894, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Geo. C Preot, notaire.
2 mars—2 4 11 18 25—avril 1 2 3 4

PAR E. CURTIS.

BIBLIOTHEQUE

—DE FEU—

L. Placide Canonge,

MARDI SOIR, 6 MARS, A 8 HEURES,

A LA SALLE D'ENCAN,
No 201 RUE CANAL.

487 volumes en français de célèbres auteurs dans toutes les branches de littérature.
432 opéras, opérettes, comédies, etc
198 volumes en langue anglaise, et autres en italien, espagnol et allemand.

PAR E. CURTIS Encanteur—MARDI SOIR, 6 mars, à 8 heures, au No 201 RUE CANAL, SANS RESERVE.
Catalogues peuvent être obtenus chez l'encanteur. 27 fév—à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B.—No 34,356.

Succession de Jose Robert y Gerona

BEAU MORCEAU DE PROPRIETE COMMERCIALE.

La grande bâtisse en briques à trois étages,
No155 rue de la Commune,
Entre St-Charles et Carondelet,
EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.

PAR E. CURTIS & CIE., encanteurs—Bureau No 201 rue du Canal En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., l'Hon. Fred. D. King, juge. daté le 22 février 1894, et à nous adressé, nous vendrons à l'enchère publique, le MERCREDI, 4 avril 1894, à midi à la **Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles,** la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Ste-Marie, Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, St Charles Carondelet et Canal, désigné par le No 10, sur un plan dressé par Hugh Grant, sous-voyer de la ville de la seconde municipalité en date du 11 février 1847, le dit lot mesurant, en mesure américaine, 20 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Commune sur une profondeur de 83 pieds 4 pouces et 7 lignes sur une ligne de côté, et 85 pieds sur l'autre ligne de côté et 15 pieds dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages louée à bail à Spear & Escoffier pour 12 mois à partir de septembre 1892 à raison de $75 par mois, avec le privilège de renouveler pour 1, 2, 3 ou 4 ans, pourvu que les locataires donnent 3 mois de notice au propriétaire. Les locataires ont exercé le privilège de renouvellement jusqu'au 1er octobre 1894.

Termes et conditions—Comptant, ou un tiers comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt jusqu'à paiement, avec toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assume à les taxes de 1894 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Félix J. Puig, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
Plan à la Bourse.
27 fév—27 28—mars 4 7 11 14 21 25 28—avril 1 à date

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE EN BRIQUES A TROIS ETAGES,

No 122 rue Royale, entre Toulouse et St-Louis.
Succession du Dr G. S. Roussel et épouse.

A des conditions faciles, A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Commerciale Place, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, un ordre dans l'affaire de la succession du Dr G. S. Roussel Dossier No 41,097, et l'autre pour le compte de a succession de sa femme Mme G. S. Roussel, Dossier No 40,091, tous deux décédés, et les deux ordres en date du 31 janvier 1894, à l'encan, il sera vendu :

L'élégante résidence en briques à trois étages, couverte en ardoises connue comme le No 122 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse, borné dans le fond par la rue Chartres, deuxième district de cette ville, ayant 12 chambres, gaz dans toute la maison, cour pavée, hydrant, etc., et sujette à un loyer de $900 ou plus.

Le lot de terre mesure 21 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, conformément à un plan déposé à la Bourse et la propriété peut être inspectée avec une carte des encanteurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec 7 pour cent d'intérêt, hypothèque spéciale et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties ; 10 pour cent comptant sur les lieux, et l'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes de l'année courante—1894.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 fév—4 11 18 25—4 mars—à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

LOCATION ELIGIBLE

Et bon placement. Propriété dans le Deuxième et Troisième District. Vente pour cause de départ. Deuxième District.

1° **No 46 rue Ursulines, entre Chartres et Royale.** Résidence en briques à trois étages avec deux grandes bâtisses en briques à deux et trois étages dans le fond, etc.
2° **Coin de la rue Marais et du Chemin** du Bayou, une bâtisse en briques à un étage, trois corps de logis. Louée à $35 par mois.
3° **No —— Marais, près la propriété** ci-dessus (à cottage simple) louée $10 par mois valant $15.
4° **Nos 274 et 276 rue Villeré, entre** l'avenue Esplanade et Chemin du Bayou, jolie résidence double à un étage, louée $33 par mois, valant $40.
5° **Coin des rues Dumaine et Dauphine,** résidence double à un étage et louée $40 par mois.
6° **Nos 336 et 336 1-2 rue Bienville,** entre Marais et Villeré, jolie résidence double avec mansardes, louée au bas prix de $32 par mois.
7° **Coin des rues Union et St-Claude,** jolie résidence double à un étage avec mansarde et deux cuisines doubles à deux étages, louée à $34 par mois bien bas prix
8° **No — rue Union, près de la propriété** ci-dessus, résidence en briques à deux étages, louée $10 par mois.
9° **Coin des rues St-Claude et St-Antoine,** bâtisse à un étage divisée en quatre corps de logis, louée $43 par mois.
10° **No 429 rue St-Claude près la** propriété ci-dessus, résidence élégante à deux étages avec jardin sur le côté, etc. louée $20 par mois, doit commander $30
11° **No 57 rue St-Antoine entre Marais et St-Claude,** résidence à un étage, louée $15 par mois.

Pour plus amples descriptions et autres détails voir le plan à la Bourse. La dite propriété sera vendue conformément au dit plan.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec billets portant hypothèque spéciale, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de garantie usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894, en sus du prix de leur adjudication et un dépôt de 10 pour cent sera requis par les encanteurs pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Jno. R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 14 mars 1894, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la rotonde de l Hôtel St Charles, toutes les propriétés ci-dessus.
4 mars—4 11 à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli Cottage à un étage et attic, No 430, rue Claiborne, entre Annette et St-Bernard.

Succession de John Casbergue

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 41,325.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune. — MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, date le 1er mars 1894, pour compte de la dite succession, la propriété décrite ci après, à savoir :

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Marigny, dans l'ilot borné par les rues Claiborne, Annette, St Jean Baptiste et l'avenue St-Bernard, désigné par le No 16 de l'ilet No 47 sur un plan de Jos. Pilié, daté le 29 avril 1838, déposé au bureau de A. Chiapella, ex-notaire, sous le No 65 dans le livre de Plans, le dit lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 96 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise de Barbe C Casbergue d'après un acte pardevant O. Drouet, ex-notaire, le 1er juillet 1873, enregistré au Bureau des Aliénations dans le Livre 102, folio 406.

Les améliorations comprennent un joli cottage à un étage avec attic, ayant 6 chambres dans la bâtisse principale, une cuisine à un étage avec deux chambres, lavoir, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 en dessus du prix d'adjudication, et déposera avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 mars—4 7 11 21 28—4 avril

PAR WM P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Clement Pierson et Lucy Johnson, sa femme.

MERCREDI, 4 AVRIL 1894.

PAR WM. P. CURTIS— encanteur—Bureau No 129 rue Commune. — MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, Division B, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans portant la date du 23 février 1894, dans l'affaire de la succession de Clément Pierson et Lucy Johnson, sa femme, No 41,251 du dossier de la dite cour, je vendrai à l'enchère publique.

Deux certains lots de terre situés à Carrollton, actuellement le 7e district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 117, borné par les rues Zimpel, Trois e ne, Madison et Cambronne, désignés comme lots Nos 11 et 12 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Zimpel sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Dix pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera les taxes de 1894. Acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 mars—4 18—1 2 3 4 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael Doody.

MERCREDI, 4 AVRIL 1894.

PAR WM P. CURTIS, Encanteur.—Bureau, No 129 rue Commune.—Le MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, conformément à un ordre par l Hon. Geo. H. Théard Division E juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, portant la date du 27 février 1894, lancé dans l'affaire de la succession de Michael Doody, No 41 513 du dossier de la dite Cour, je vendrai à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien Carrollton actuellement le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 90 borné par les rues Burthe, Deuxième, Jefferson et Cambronne, désignés comme lots Nos 16 et 17, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Conditions—**Comptant.** Dix pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera les taxes de 1894
Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
4 mars—4 18—avril 1 2 3 4

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Quantité de Bois de Construction,

—CONSISTANT DE—
Planches pour Plafond, Parquet, Curbing en cypre, Bardeaux et Lattes de pin.
Une Cheminée de Bouilloire et Calorifère.
Smith Brothers & Co., Limited, et Gentry Brothers
vs
W. J. Athens Lumber Co., Limited.
No 40 887—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—LUNDI, 12 mars 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux, encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Liberté, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 27 février 1894 dossier No 40,887, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'enchère publique :

Une bouilloire H. P. 60, sa cheminée et calorifère, un lot assorti de bois de construction, bardeaux, lattes.
Le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
28 fév—28—mars 4 7 12

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison et Effets Mobiliers,
Bijouterie et Argenterie, etc.
Succession de Robert Jackson.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,273.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune.—JEUDI, 15 mars 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 111 rue Laurel, entre Jackson et Philip, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 3 mars 1894, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, à savoir—

Le tout et en particulier, les meubles de maison et effets mobiliers, bijouterie et argenterie, etc., d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
4 mars—4 7 11 à date

THE NEW ORLEANS BEE
(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

DANS LE
Deuxième District.
UN PLACEMENT SPLENDIDE UNE RESIDENCE
—EN—
BRIQUES A DEUX ETAGES.
Au coin des rues Royale et Quartier.
11 Chambres, Corridor, Gaz, etc.
A des Conditions Faciles.
A l'Encan

PAR W. I. HODGSON & FILS. Encanteurs — Bureau No 13 rue Carondelet:—MERCREDI, 7 mars 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près l'Allée Commerciale, il sera vendu

Cette résidence bien bâtie en briques à deux étages avec attic connue comme le No 71 rue Quartier, coin Royale (ilet borné par la rue Chartres et l'avenue Esplanade). Deuxième District, cette ville, ayant un large corridor et onze chambres et un cabinet avec le gaz partout ; cour pavée, hydrant et citernes. Sur un **Lot de Terre** environ 21x81 pieds ; ayant un bail jusqu'au 31 janvier 1895, à raison de $25 par mois, et valant $30 à $35 par mois ; le tout en bon état et bien réparé, et peut être inspecté avec une carte de l'encanteur. Le tout d'après le plan à l'endroit de la vente.

Termes et Conditions.—Une moitié ou plus comptant, et la balance à un an, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles ; l'acquéreur déposera 10 pour cent sur les lieux et assumera les taxes de 1894.
Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 mars—1f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Magnifique Propriété de Batture,

DEUX CARRÉS DE TERRE DE VALEUR

ENSEMBLE AVEC LEURS
Bâtisses et Améliorations,
Auvents, Cours Briquetées,
Barrières, Kilns, etc.
Avec tous les droits des futures Alluvions, près de
L'AVENUE PETERS
Et faisant face aux rues
Tchoupitoulas et Léontine.
La rue Léontine et la Rivière Mississipi.
DANS L'AFFAIRE DE
Mme Regina Geyer et John F. Geyer, son époux
VS.
Victor Mauberret, Receveur du Frye Triumph Press Brick Manufacturing Company, Limited.
DOSSIER No 41,513.
LE 4 AVRIL 1894.
A longue échéance. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & CIE.—W. I. Hodgson, encanteur.—Bureau, No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, près de l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 16 février 1894, et signé le 23 février 1894, dans l'affaire de Regina Geyer et John F. Geyer, son époux vs. Victor Mauberret, receveur du Frye Triumph Press Brick Manufacturing Company, Limited, Dossier No 41,513, pour un partage, à l'encan, il sera vendu—

Un carré d'ilet de batture de choix rues Front et Léontine.

1° **Une certaine portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans le carré lettre C ou No 66, borné par l'avenue Peters, les rues Léontine et Front et la rivière Mississipi, lequel mesure ensemble 246 pieds 4 pouces et 7 lignes de façade rue Front, 217 pieds de façade rue Léontine, est borné sur sa façade par la rivière Mississipi et du côté supérieur par le reste du dit carré, ensemble avec tous les droits d'alluvion et de batture, etc. Sur cette propriété il y a un lot d'**Auvents à briques et un Pit Shed.**

Rue Tchoupitoulas (côté Sud)

2° **Une certaine portion de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 2 ou 71, borné par l'avenue Peters, la Levée ou Tchoupitoulas, Front et Léontine, qui mesure ensemble 232 pieds 9 pouces de façade rue Levée, 244 pieds 4 pouces et 3 lignes de façade rue Front, 184 pieds de façade rue Léontine, et sur le dit côté supérieur par le reste du dit carré.

Les améliorations consistent en **un cottage à double logement en bois** avec 5 chambres de chaque côté, **une écurie à deux étages en bois,** 2 kilns, 3 citernes, barrières et bâtisses de dépendances.

Le tout d'après un inventaire que l'on peut voir sur les lieux de la vente, et le tout plus ou moins en mesure américaine.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans avec intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité, comprenant lien du vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, assurance et transfert de police ; les acquéreurs assumant en outre des enchères les taxes pour l'année courante 1894 et feront un dépôt comptant de 10 pour cent sur les lieux.

Les actes de vente pardevant Ernest Commagère, Esq. No 1152 rue Magazine, notaire, aux frais des acquéreurs.
2 mars—2 3 4 11 18 25—1er av à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RANGEE —DE— HUIT RESIDENCES DE VALEUR

—DANS UN—
BEAU VOISINAGE,
—SITUÉ DANS LE—
Haut du Quatrième District.
Toutes en bon état et rapportant environ $85 par mois.
Un Superbe Placement.
Succession de Henry Ellerman, décédé.
LE 4 AVRIL 1894.
A L'ENCAN. POUR DU COMPTANT.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet. — MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 28 février 1894, Dossier No 40,884, pour le compte de la succession d'Henry Ellerman, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 159, borné par les rues Camp Chestnut, Pleasant et Toledano, et désigné par la lettre A. et mesurant 116 pieds 6 pouces et 4 lignes de face aux rues Pleasant et Toledano sur une profondeur et une façade de 104 pieds 6 pouces et 7 lignes à la rue du Camp, et de 97 pieds 4 pouces et 2 lignes de profondeur de l'autre côté près de la rue Chestnut et forme l'encoignure des rues Pleasant et Camp, et Toledano et Camp, le tout plus ou moins, mesure américaine, d'après le plan qui peut être vu au lieu d'enchère.

Les améliorations comprennent une rangée de huit maisons couvertes en ardoises et bien construites, connues comme les No 204 à 210 1/2 rue Pleasant, chaque logement contenant 4 chambres, citerne, lieux d'aisance et hangar, le tout en parfait état, toujours habitées par de bons locataires et rapportant seulement $82 par mois et en valant $100 par mois, et toute la dite rangée de maisons sera vendue en bloc et peut être visitée en tout temps par quiconque sera porteur d'une carte de l'encanteur.

Conditions.—Comptant en passant le titre, 10 0/0 payable comptant et l'acheteur assumera en sus du prix d'achat les taxes pour l'année courante, 1894.
Acte de vente pardevant Jeff. C Wenck, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 mars—2 3 4 11 18 25—avril à date.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières maisons, des feutres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle : plus de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos ; ordres de la campagne promptement exécutés.
20 mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bradish Johnson et als vs Stephen Whitney, tuteur, et als.
No 38,612.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — JEUDI, 22 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, rendu le 13 avril 1893 et signé le 19 avril 1893, et d'un ordre en date du 14 février 1894 homologuant ce qui s'est fait à une assemblée de famille tenue le 21 avril 1893, dans la susdite affaire, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° **Un certain terrain,** situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Water, Valence, Bordeaux, et la rivière Mississipi et une allée commune, mesurant d'après un plan de P. A. D'Hémécourt, en date du 29 janvier 1878, 224 pieds de façade rue Water, sur une profondeur et une façade sur la dite allée commune s'étendant à la rivière Mississipi, et entre lignes parallèles, d'environ 600 pieds, et avec tous les droits de batture et des accroissements futurs.

2° **Huit certains terrains,** situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet No 82 1/2 borné par les rues Valence, Bordeaux, Water et Front et la susdite allée commune, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 sur un plan dudit D'Hémécourt, et mesurant comme suit : 28 pieds de façade chacun rues Front et Water, respectivement et les profondeurs suivantes : 108 pieds 8 pouces 7 lignes et de façade sur la ligne latérale de la dite allée commune ; et 108 pieds 11 pouces 3 lignes entre les Nos 1 et 2 ; 109 pieds 7 lignes entre les Nos 2 et 3 ; 109 pieds 2 pouces 3 lignes entre les Nos 3 et 4 ; 109 pieds 3 pouces 7 lignes entre les Nos 4 et 5 ; 109 pieds 5 pouces 3 lignes entre les Nos 5 et 6 ; 109 pieds 6 pouces 7 lignes entre les Nos 6 et 7 ; 109 pieds 8 pouces 3 lignes entre les Nos 7 et 8, et 109 pieds 9 pouces 7 lignes de façade rue Bordeaux, et formant les coins des rues Water, Front et Bordeaux.

3° **Deux certains terrains,** situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet No 82 borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Valence et Bordeaux et la susdite allée commune désignés par les Nos 7 et 8 sur ledit plan de D'Hémécourt mesurant chacun 28 pieds de façade rues Tchoupitoulas et Front, respectivement, sur 164 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 8 formant les coins des rues Tchoupitoulas, Front et Bordeaux

4° **Trois certains terrains,** situés dans le Sixième District de cette ville carré d'ilet No 82, borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Valence et Bordeaux, et la susdite allée commune : désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur ledit plan de D'Hémécourt, mesurant chacun 28 pieds de façade rues Tchoupitoulas et Front respectivement, sur une profondeur de 164 pieds, entre lignes parallèles ; la ligne de côté du terrain 1 faisant face à la dite allée commune ; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5° **Cinq certains terrains,** situés dans le Sixième district de cette ville, carré d'ilet 80, borné par les rues Water, Front, Bordeaux et Lyons désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 sur le dit plan de D'Hémécourt mesurant, chacun, 30 pieds de façade rues Water et Front respectivement et des profondeurs suivantes savoir : No 1, 110 pieds 4 lignes rue Bordeaux, et formant les coins des rues Water et Front ; 110 pieds 2 pouces 1 ligne entre les Nos 1 et 2 ; 110 pieds 3 pouces 6 lignes, entre les Nos 2 et 3 ; 110 pieds 5 pouces 3 lignes entre les Nos 3 et 4, 110 pieds 7 pouces entre les Nos 4 et 5, et 110 pieds 7 pouces 4 lignes du côté supérieur du terrain No 5, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° **Une certaine portion de terre,** située dans le Sixième District de cette ville dans le carré borné par les rues Water, Bordeaux et Lyons et la rivière Mississipi, du côté de la rue Bordeaux, la propriété décrite en premier lieu ici mesurant d'après ledit plan par ledit D'Hémécourt, 150 pieds de façade rue Water sur environ 600 pieds de profondeur entre lignes parallèles, s'étendant à la rivière Mississipi et avec tous les droits de batture et des accroissements futurs.

7° **Le splendide carré de terre haute,** No 142, dans le Sixième District de cette ville borné par les rues Valence, Bordeaux, Laurel et Jersey ou Annonciation, subdivisé en vingt grands terrains et mesurant 300 pieds de façade sur chacune des rues Laurel et Jersey et 250 pieds de façade sur chacune des rues Valence et Bordeaux. Pour les dimensions détaillées des terrains voir le plan.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final ; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets qui doivent être subdivisés de façon à convenir aux parties intéressées ; les améliorations devront être assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en l'année 1894, en sus du prix d'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de la vente seront requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bradish Johnson et al. vs R. Milliken, Exécuteur et als.
No 38 611.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 mars 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la cour mentionnée ci-dessus, Division E, rendu le 14 avril 1893 et signé le 29 avril 1893 et à un ordre daté le 14 février 1894 homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue le 21 avril 1893, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° **Une certaine portion de terre** située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Première et Philip et l'Avenue St-Charles mesurant 153 pieds 4 pouces de face à la rue Prytanée, sur 218 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur et face à la rue Première et entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après une esquisse par L. H. Pilié, voyer, datée le 22 avril 1872, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° **Un certain lot de terre** dans le même district et ilet que la propriété décrite ci-dessus, désigné par le No 4 sur un plan par L. H. Pilié, voyer de la ville, date le 9 novembre 1859, déposé au bureau de W. H. Peters, ex-notaire, comme plan No 30, et conformément auquel le lot mesure 32 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur sur la ligne de côté vers l'avenue St-Charles de 218 pieds 4 pouces et sur l'autre ligne de côté 220 pieds 8 pouces 3 lignes et 32 pieds 1 pouce de large sur la ligne du fond.

3° **Un certain lot de terre** situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues North Peters Clinton, Douane et Bienville désigné par le No 6 sur un plan par J. Pilié, voyer, 31 décembre 1833, déposé au bureau de Wm. Christy, ex notaire, dans son livre de plans No 1, fol. 59 et mesurant 25 pieds 2 pouces 3 lignes de face aux rues Peters et Clinton, respectivement, sur une profondeur, entre lignes parallèles s'étendant d'une à l'autre des dites rues, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4° **Un certain lot de terre,** dans le même district et ilet que la propriété décrite en troisième lieu, désigné par le No 8 sur une esquisse annexée à un acte pardevant W. J. Castell, ex notaire, le 30 janvier 1869, et aussi par le même numéro sur le plan ci-dessus mentionné par Pilié, et mesurant 25 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue North Peters, 24 pieds 5 pouces 3 lignes à la rue Clinton, sur 87 pieds 3 pouces 8 lignes de profondeur sur la limite supérieure et 83 pieds 9 pouces 1 ligne de profondeur sur la limite inférieure, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5° **Deux certains lots de terre,** dans le même district et ilet que la propriété décrite en quatrième lieu, désignés par les Nos 9 et 10 sur le plan de Pilié mentionné ci-dessus, et mesurant comme suit, savoir : Le Lot No 9, 25 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue North Peters, 24 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Clinton, sur 83 pieds 9 pouces 1 ligne de profondeur sur la limite supérieure et 80 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur la limite inférieure le divisant du lot No 10 et les deux profondeurs s'étendant de la rue North Peters à la rue Clinton. Le lot No 10, 25 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue North Peters, 24 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Clinton sur 80 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur la limite supérieure le divisant du lot No 9, et 76 pieds 7 pouces 7 lignes sur la limite inférieure, et les deux profondeurs s'étendent de la rue North Peters à la rue Clinton, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° **Quatre certains lots de terre** situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti et Gravier et l'Avenue Tulane, et mesurant chacun 22 pieds 6 pouces de face à la rue Rocheblave sur 91 pieds 4 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots de terre ci-dessus sont contigus l'un à l'autre et sont désignés par les lettres A, B, C et D, sur une esquisse par S. G. De L'Isle, voyer, datée le 19 avril 1893. Le lot de côté du lot A, la plus rapprochée de l'avenue Tulane, a une profondeur et une façade sur l'allée Bradish, qui est de 35 pieds 6 pouces, 2 lignes de large et s'ouvre sur la rue Rocheblave. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

7° **Quatorze certains lots de terre,** situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Solomon et St-David, désignés par les Nos 1 à 14, inclusivement, sur un plan par De L'Isle, et mesurant comme suit :

Les lots Nos 1 à 6, inclusivement, chacun, 26 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue du Canal sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Canal et Solomon. Les lots 7 et 8, chacun, 31 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Solomon, sur 159 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles ; et les lots 9 à 14 inclusivement, chacun, 26 pieds de face à la rue Douane, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs ; la balance à 1 et 2 ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente, jusqu'à paiement final ; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, pour forcer la collection des billets, qui doivent être subdivisés de façon à convenir aux parties intéressées, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets ; les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en l'année 1894, au-dessus du prix d'adjudication ; 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente, pardevant N. B. Trist, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 21

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Bonnes Maisons —ET— PLACEMENTS

—DANS LA—
Partie Inférieure du Sixième District.
Succession de Mme Louisa Castay née Rihner.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,439.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. KERNAGHAN Encanteur.—Bureau No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 28 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Theard juge de la susdite Cour, Division E, daté le 16 février 1894, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un joli cottage simple** en bois, No 748 rue Carondelet, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St-Charles et Louisiane et les rues Carondelet et Toledano, retiré de la banquette et ayant 6 chambres, hangar et 2 cuves, avec la propriété Schillinger en face et une allée sur les côtés. Le lot de terre est désigné par le No 11 et mesure 30 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Il est à proximité de plusieurs jolies résidences et est dans une location désirable, soit pour une résidence ou pour un placement.

2° **Une résidence double en bois à deux** étages Nos 757 et 757 1/2 rue Baronne dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Toledano et l'Avenue de la Louisiane, ayant 3 chambres, allée et hangar sur chaque côté et 2 cuves. Le lot de terre mesure 27 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles, la nouvelle ligne de chemin de fer électrique passe à l'encoignure.

Conditions.—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste, s'il y en a à un ou deux ans avec billets garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des dits billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des dits billets. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de leur enchère sera requis au moment de la vente. Actes de vente par devant J. B Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 nov 24—mars 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE,

Vins, Liqueurs, Groceries, Cigares et Tabacs.
Mule et Wagon et Meubles de Maison.
Succession de John P. Schmitt et épouse.
No 39 016—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur - Bureau, 14 rue Carondelet. VENDREDI, 16 mars 1894, à 11 heures A M il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un jugement rendu le 8 février 1894 et signé le 14 février 1894 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus au local.

Nos 1091 et 1096 rue Magazine, coin Marengo.

Un lot de vins liqueurs, groceries de fantaisie, cigares, tabacs, poids et mesures, comptoir à recevoir, une mule, wagon, harnais, deux caches et un lot de meubles de maison, consistant en meubles de salon, chambres à coucher, salle à manger et cuisine, conformément à un inventaire.
Conditions—Comptant avant livraison.
3 mars—3 4 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Un Joli Cottage Double en Bois, 88 et 88 1-2 rue Sorapuru.
Résidence Double Confortable en Bois à Deux Etages,
90 et 90 1-2 rue Sorapuru.
Mme Julia Bauer et als.
vs.
Mme Magdalena Bock, femme de Wm. Leibe et als.
No 38,314.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet — JEUDI, 29 mars 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un jugement rendu le 16 février 1894 et signé le 23 février 1894 par l'Honorable Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un joli cottage double en bois à un étage,** Nos 88 et 88 1/2 rue Sorapuru dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sorapuru, Prieur, Fulton ou St-Thomas et Chippewa retiré de la banquette et ayant galerie, 5 chambres, cuve, allée et hangar sur chaque côté. Ce lot de terre dans l'ilet No 15 sur un plan original No 40 sur le plan de Grant de l'ancienne ville de Lafayette, borné comme il est dit plus haut et désigné par le No 7 et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Sorapuru, même largeur dans le fond, par les profondeurs suivantes 125 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de côté qui le divise du lot No 6 et 123 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne de côté qui le divise du lot No 8.

2° **La confortable résidence double en bois,** à deux étages, Nos 90 et 90 1/2 rue Sorapuru, situant et dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, retirée de la banquette et ayant galerie, quatre chambres au rez-de-chaussée et une autre chambre au premier étage, cuve, allée et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 8, et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Sorapuru, sur 123 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 7, et 120 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9.

Ces propriétés sont dans un voisinage bien tranquille, près de chemins de fer, toujours en demande par de bons locataires, les rendant sûres et productives comme placement.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste, s'il y a, à un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final ; 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au détenteurs des billets. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix de l'adjudication, dix pour cent comptant du prix de l'adjudication seront exigés au moment de la vente.
Actes de vente pardevant J. D. Taylor notaire, aux frais des acquéreurs.
24 fév—24 mars 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

UN SPLENDIDE ENTREPOT

—OU—
Un Site pour Manufacture,
Face au Fleuve et le Chemin de Fer de Ceinture, S'étendant de la
Rue Tchoupitoulas à la rue Water,
Entre les Rues Washington et Sixième.
Mme Veuve Catherine Koehl vs. Mme G. B. Solari, individuellement et comme Tutrice.
No 41,216—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 14 rue Carondelet—JEUDI, 29 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 13 février 1894 et signé le 20 février 1894, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, et d'un ordre en date du 30 janvier 1894, homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 23 janvier 1894, dans la susdite affaire, la propriété ci après décrite savoir—

Huit certains terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par le Chemin Public ou la rue Water, les rues Tchoupitoulas, Washington et Sixième, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 sur un plan marqué "A", annexé au procès verbal de W. I. Hodgson, encanteur de cette ville. Les terrains Nos 1, 2, 3 et 4 se touchent et mesurent comme suit : le terrain No 1 23 pieds 3 pouces et 7 lignes de façade rue Water, sur une profondeur de 82 pieds 12 pouces et 6 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue Washington ; 82 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne de division du terrain No 2, qui mesure 23 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Water, sur une profondeur de 82 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne de division du terrain No 3 qui mesure 23 pieds 3 pouces et 7 lignes de façade rue Water, sur une profondeur de 81 pieds et 8 pouces sur la ligne de division du terrain No 4 qui mesure 23 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Water, sur une profondeur de 81 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus proche de la rue Sixième, chacun des dits terrains ayant une largeur à l'arrière de 23 pieds 2 pouces et 3 lignes.

Les terrains Nos 5, 6, 7 et 8 sont contigus les uns aux autres et aux terrains ci-dessus décrits à l'arrière, et mesurent comme suit : les terrains 5 6 et 7 chacun une façade de 23 pieds 1 pouce et 1 ligne rue Tchoupitoulas, et le terrain No 8, 23 pieds 1 pouce et 2 lignes rue Tchoupitoulas, sur les profondeurs suivantes : le terrain No 5, 81 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus proche de la rue Sixième, 81 pieds et 8 pouces sur la ligne de division du terrain No 6 qui a 82 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne de division du terrain No 7 qui a 82 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne de division du terrain No 8 qui a 82 pieds, 11 pouces et 6 lignes du côté le plus rapproché de la rue Washington ; chacun des dits terrains mesure 23 pieds, 2 pouces et 3 lignes de largeur sur la limite inférieure, le tout plus ou moins et en mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Cette propriété est juste au dessus la rue Washington, la seule rue pavée en pierres en cette section à partir de la rivière et dans le voisinage des bateaux et du chemin de fer de ceinture, juste sur la devanture, et fera un entrepôt économique et de premier ordre, ou un site pour manufacture.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix d'adjudication ; 10 pour cent comptant seront requis au moment de la vente
Acte de vente, pardevant N. B. Trist, notaire aux frais des acquéreurs.
24 fév—24—mars 3 10 17 24 29